

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 février 2026

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2250)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 857

**AMENDEMENT**

présenté par  
M. Hetzel

-----

**ARTICLE 10**

Après l'alinéa 7, insérer l'alinéa suivant :

« 3° À l'avant-dernier alinéa, le mot : « septième » est remplacé par le mot : « huitième ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de correction légistique.